

## **La place des savoirs africains sur Internet ou penser «la fracture numérique» par le contenu**

Une des caractéristiques essentielles de notre société, affirme-t-on, c'est le numérique avec son lot de possibilités techniques (interactivité, personnalisation des programmes, qualité largement supérieure à l'analogique...). Accéder au numérique, c'est entrer dans un nouveau monde, celui de «la société de l'information». Pourtant l'accession à ces différentes technologies, ressources, supports numériques a mis à jour un clivage, autrement dit, un fossé qui séparerait «la société numérique» appelée aussi «société de l'information» du reste du monde, l'Afrique se trouvant bien entendu parmi les exclus. Dès lors, la réduction de la «fracture numérique» est devenue une préoccupation majeure aussi bien des pays africains que de la communauté internationale qui l'a d'ailleurs placée au centre des débats du Sommet Mondial de la Société de l'Information.

### **La «fracture numérique» en question**

La notion de «fracture numérique» devenue courante dans les discours aussi bien des politiques, des chercheurs que des acteurs de la société civile est sujet à débat. D'abord parce que la fracture suppose la préexistence d'un tout harmonieux, ce qui est loin d'être le cas, puis parce que la notion de fracture recouvre des réalités multiples et diverses. Dans son acception la plus commune, la fracture apparaît comme une délimitation de territoires, très différents les uns des autres. C'est d'ailleurs cette différence que fait apparaître Thabo Mbéki dans sa célèbre phrase «il y a plus de téléphones à Manhattan que dans toute l'Afrique», c'est également cette approche qui est mise en avant dans la plupart des débats sur la «société de l'information». Cette approche physico-physiologique de la fracture s'appuie dans la plupart des cas sur des données quantitatives excluant ou minorant toute prise en compte des autres éléments contextuels : or l'on sait aujourd'hui les limites de ce mode d'observation et/ou de catégorisation en "connectés et non-connectés" qui considère qu'une connexion est celle d'un ménage et un compte e-mail, celui d'un individu. Cette façon de voir les choses et la vision qui en découle ne sont pas nouvelles. Les études sur la radio, la télévision en Afrique ont déjà révélé ce genre d'erreurs. Mais, même si elles sont pointées du doigt actuellement, tous les experts s'accordent à reconnaître l'existence d'une fracture dont le traitement a d'ailleurs vite été trouvé : réduction par manœuvre externe.

C'est dans cette optique que de nombreuses ONG aussi bien du Nord que du Sud se mobilisent pour assurer l'accès à tous, suivant ce que Abdoulaye Wade appelle «le principe de la solidarité numérique»<sup>1</sup>, principe qui a pour but la résorption du fossé numérique grâce à des contributions individuelles. Ce principe impose d'ailleurs une réflexion sur la place à accorder à la solidarité dans les TIC qui elles mêmes se doivent d'être intégrées dans une stratégie de développement globale. Ce recadrage nous renseigne sur la prudence à adopter quant à la place que doit occuper la solidarité numérique dans la réduction de la fracture numérique qui à notre avis ne doit pas être pensée comme le résultat d'efforts à réaliser par les pays du Nord, mais comme une réelle prise en main de leurs besoins par les pays du Sud. Or la «solidarité numérique» dont il est question ici consiste à hisser ceux d'en bas vers et dans «la société d'information», «le principe de solidarité numérique» telle qu'elle est envisagée par la plupart des protagonistes réduit les Africains à des consommateurs passifs ce qui semble paradoxal dans la mesure où de nombreuses expériences d'insertion des

---

<sup>1</sup> Fossé numérique et solidarité numérique Article publié le 7 mars 2003 dans Le Monde

technologies ont déjà démontré que l'appropriation ne peut se faire d'en haut. Il serait certes inopportun de rejeter le principe énoncé, mais l'aide, si aide-il y a, ne peut qu'être le complément d'efforts locaux, d'engagements des populations concernées. On est ici tenté de croire que les dirigeants africains qui mettent la «solidarité» au centre de leur stratégie ne saisissent pas véritablement les enjeux politiques, culturels et économiques des TIC. En effet, la «fracture numérique» s'inscrit dans un contexte de divergence d'intérêt avec d'une part des pays qui veulent garder le contrôle de l'information et de l'autre les maîtres du réseau qui veulent maintenir leur position commerciale.

### **Des techniques qui rappellent le passé**

Dans un monde marqué par la lutte des classes, les révolutions, la mondialisation, le sous-développement, les guerres, les inégalités, les injustices sociales, la «fracture numérique» est vécue comme l'exclusion anormale d'une partie du monde. Ce qui rappelle les débats sur les inégalités sociales, les prises de positions sur la question du sous-développement, de la réduction de la pauvreté, de la réduction des inégalités sociales, questions qui n'ont d'ailleurs pas encore été résolues. En tous cas certaines tentatives n'ont servi qu'à se donner bonne conscience et parfois même permis l'installation des régimes totalitaires. L'idéologie révolutionnaire, sous prétexte de mettre fin à l'exclusion, l'a réhabilitée dans certains cas. Ce qui nous amène à nous demander si de la même manière, sous prétexte de réduire la «fracture numérique», on ne risque pas de créer d'autres fractures plus subtiles, peu visibles, mais qui n'en sont moins des fractures. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a des marginaux du numérique, des populations délaissées qu'il convient d'assimiler, d'intégrer voire d'insérer, le tout étant de trouver la bonne démarche. L'observation des acteurs sur le terrain fait apparaître trois types de comportements : l'assimilation, l'insertion et l'intégration numériques. Dans le premier cas, on est guidé par le souci de préserver l'unité de la communauté numérique sans réellement se préoccuper des utilisateurs. Dans le deuxième cas, on fait attention aux conditions d'accueil dans le nouveau monde en donnant la possibilité aux particularismes d'origine de s'exprimer. Enfin l'intégration suppose que l'on ait pris la peine d'associer les nouveaux membres à la définition des conditions d'intégration et du rôle qu'ils auront à jouer dans «la société numérique». En matière de réduction de la «fracture numérique» cela équivaut à adopter une démarche qui ne consiste pas à greffer les nouvelles technologies en Afrique, mais de faire en sorte que les nouveaux outils soient complètement en accord avec les capacités et les besoins des Africains. Dans ce rapport, le plus important reste donc le respect de la volonté des populations concernées et c'est en cela qu'il est important de bien expliquer les avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication jusque dans les coins les plus reculés d'Afrique. Sans une campagne d'explication adaptée, ces technologies n'auront pas l'intérêt qu'elles méritent, bien au contraire, ils apparaîtront comme des gadgets, des objets inutiles, encombrants voire dangereux. L'importance d'un dialogue ouvert avec les populations concernées a déjà été démontrée dans de nombreuses études. De même de nombreux échecs s'expliquent par des incompréhensions nées de situations d'incommunication. A titre d'exemple, lors des campagnes menées dans le cadre d'une campagne de vaccination, un paysan à qui vraisemblablement on avait rien expliqué déclarait : *«on nous prend pour des malades alors que mes amis, ma famille et moi nous sentons bien»*. Ces campagnes ont d'ailleurs donné lieu à des acceptations illusives. Lors de nos précédentes enquêtes en milieu rural africain, nous avons pu nous rendre compte de la réticence entretenue dans certains milieux contre tout ce qui vient de l'extérieur. Ces réticences sont l'aboutissement d'un certain nombre de conflits antérieurs, de promesses non tenues, de projets mal ficelés dans lesquels les ruraux se sont investis sans pouvoir y gagner quoi que ce soit.

## **Vers une approche éthique des TIC**

L'approche éthique de la réduction de la fracture consiste à donner accès à la société de l'information à ceux qui le désirent, mais également à considérer le droit de s'exclure pour les communautés qui veulent protéger leurs savoirs, leurs cultures. Il serait malsain que les Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication deviennent des instruments de colonisation<sup>2</sup>. En effet, les débats, les discours sur la «fracture numérique» font croire à un consensus dans le désir d'intégrer le numérique alors qu'il y a parfois des résistances que l'on pourrait expliquer par des stratégies de sécurité.

L'approche éthique suppose également d'associer les populations concernées à la résolution des problèmes qui les touchent au premier chef. En effet, la voix des exclus doit être entendue à l'échelle nationale, mais aussi internationale. C'est en cela qu'il est intéressant de voir des délégations africaines s'exprimer au SMSI, mais en même temps on peut se poser la question de la légitimité de ces délégations. Le représentant de la Côte d'Ivoire exprime-t-il réellement le point de vue du paysan de Dimbokro, de Divo, de Gagnoa ou plutôt celui de l'universitaire, de l'internaute d'Abidjan ?

## **La fracture par le contenu**

Depuis quelques années, suite aux démarches menées dans les pays occidentaux en vue de la réduction de la fracture entre le milieu rural et le milieu urbain, sont apparues d'autres disparités : l'inégalité entre ceux qui disposent de l'accès haut débit et ceux qui doivent se contenter d'un accès bas débit, ceux qui peuvent se payer une connexion permanente (coût indépendant du temps de connexion) et ceux qui continueront à payer au temps. Même si la plupart des travaux à cet effet se préoccupent beaucoup plus de la quantité d'informations auxquelles on peut accéder, certaines approches s'attachent de plus en plus à la façon dont on accède, et on voit émerger des questions liées à la qualité. Raphaël Ntambue-Tshimbulu dans " L'anthropologie africaine de l'Internet ", souligne d'ailleurs que " désormais, l'importance des télécommunications internationales dans une région n'est plus le seul indicateur du degré d'intégration ou d'extraversion de celles-ci. Il y a aussi l'importance de la participation culturelle locale qui vient remettre en cause les inégalités sous-jacentes au transfert actuel des NTIC en Afrique ”.

Ce prisme culturel peut être rapproché de nombreux travaux orientés utilisateurs qui mettent en exergue un autre type de fracture, «la fracture par l'usage » en opposition à «la fracture par l'accès ». En effet, outre le fait que les technologies ont rarement été utilisées telles que les inventeurs les avaient imaginées, les usagers se les approprient de manières différenciées, et c'est à ce niveau que se situe la fracture. La complexité des nouvelles technologies et l'interactivité qu'elles permettent occasionne des niveaux d'usages qui s'appuient d'ailleurs sur les différences culturelles et économiques. Il ne s'agit donc pas seulement d'être connecté, encore faudrait-il savoir se servir "efficacement" des outils. C'est là qu'apparaît le terme de non-connectés absolus qui fait référence à ceux qui ne disposent d'aucun accès physique au réseau et celui de non-connectés relatifs qui, bien que disposant d'accès, ne sont pas efficaces dans leurs usages.

En Afrique, on remarquera une différence générationnelle dans l'accès à Internet. De la même manière certaines professions, le lieu d'habitation peuvent ou non favoriser l'accès à Internet. Une fracture de plus en plus évoquée est celle existant entre les hommes et les femmes dans l'utilisation d'Internet. En effet, les femmes ont rarement accès aux NTIC, considérés par certains comme des instruments de débauche susceptibles de faire rencontrer d'autres

---

<sup>2</sup> Les pygmées par exemple ont l'habitude de rejeter ce genre d'outils dont ils ignorent les conséquences sociales.

hommes à leurs femmes<sup>3</sup>. En même temps, ce débat autour de la fracture par l'usage suggère un certain nombre d'interrogations : les vieux doivent-ils utiliser les nouvelles technologies comme les jeunes ?

Ne va-t-on pas vers un certain eugénisme technologique ?

Est-il légitime de vouloir comparer des usages opérés dans des contextes différents et par des hommes d'un âge, d'un genre et de niveau intellectuel différent ?

La notion de fracture ne devrait-elle pas être ramenée aux capacités de l'individu ?

En effet, il y a un véritable problème de capacité matérielle, culturelle et financière dans l'appropriation des NTIC. La capacité est entendue ici comme la possibilité donnée aux destinataires d'accéder et/ou d'utiliser les technologies de l'information et de la communication ainsi que les contenus qu'elles véhiculent en tenant compte de leur environnement physique, social et culturel c'est à dire la nature du milieu dans lequel ils vivent, leurs conditions concrètes d'existence (couverture ou non en électricité, capacité des médias à couvrir le secteur, existence ou non des lignes téléphoniques, conditions de résidence), les codes sociaux en vigueur et les langues utilisées...

Pour revenir à la question de l'usage d'Internet il faut dire qu'il dépasse ici l'usage conforme dans la mesure où par braconnages successifs, les Africains doivent arriver à la «réinvention des technologies»<sup>4</sup> en les adaptant à leurs capacités matérielles, culturelles et financières. A ce sujet d'ailleurs, l'appropriation de la radio en Afrique a révélé de nombreuses ruses et mis en exergue des usages inattendus. Des études font état de l'effet horloge ou de l'effet présence de la radio en Afrique ainsi que de son rôle dans la vie sociale (communiqués nécrologiques...)<sup>5</sup>

Cette prise en compte de l'individu et de la communauté à laquelle il appartient m'amène à m'interroger sur la notion d'usage et plus particulièrement au rôle du contenu dans les usages. Loin de penser que le contenu détermine les usages, l'hypothèse la plus vraisemblable est que les individus modèlent leurs usages en fonction du contenu et de bien d'autres paramètres. En d'autres termes, l'usage ou le non-usage est perçu ici comme une réaction du «destinacteur » par rapport à une offre de contenu. Il paraît donc important de mettre en lumière la «fracture par le contenu » qui à mon avis ne peut être détachée de «la fracture par l'usage », mais qui la structure. A ce sujet d'ailleurs, Yves Le Coadic établit une relation étroite entre le non-usage et le peu d'usabilité<sup>6</sup>. Pour ce qui est de l'Afrique, nos observations sur Internet font apparaître une sous représentation des contenus africains aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. Si de nombreux efforts sont faits ces derniers temps, les contenus réellement utiles pour les populations africaines restent limités. Ce vide ou la faible usabilité de l'Internet africain explique en partie la fracture numérique. En effet, comme nous le rappelle la loi du mort kilométrique, nous nous intéressons davantage aux informations qui nous concernent ou qui concernent ceux qui nous sont proches, aux médias qui parlent de nous c'est à dire qui nous reconnaissent comme entité douée d'une existence propre. Même si les travaux sont encore à leur balbutiement, mesurer la quantité de contenus africains produits en Afrique par des Africains et destinés aux Africains fournit un indicateur pertinent du mode d'appropriation de ces technologies. La réduction de la «fracture numérique» doit donc accorder une place importante à la production des contenus. Cela suppose une double interrogation à la fois sur l'absence ou la faiblesse de contenus africains et sur les contenus existants. En d'autres termes, il ne suffit pas de déceler les indicateurs de la fracture, mais également de s'intéresser aux initiatives susceptibles de participer à sa réduction.

---

<sup>3</sup> De nombreuses associations dont le réseau genre et TIC travaillent actuellement pour favoriser l'appropriation des TIC chez les femmes africaines.

<sup>4</sup> De Certeau 1980

<sup>5</sup> Tudesq 1993

<sup>6</sup> Le Coadic 1997

## **La faiblesse de contenus africains**

La part des contenus africains sur le réseau mondial est infime, mais il ne s'agit pas d'une situation nouvelle, la question ayant été traitée par de nombreux auteurs dont ceux de l'école de Frankfurt qui ont longtemps alimenté les débats autour du NOMIC (Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication). Ce qui est intéressant c'est de constater cette disparité entre les savoirs africains, et les savoirs qu'ils peuvent mettre à la disposition du monde. Cette disparité ne doit pas à mon avis être perçue comme le signe d'une faible production de connaissances, car les Africains possèdent des connaissances précises et importantes sur l'homme et la nature qui l'entoure. De génération en génération, ils ont su capitaliser des savoirs et des savoir-faire qui leur permettent aujourd'hui de vivre en bonne intelligence avec la nature, les ancêtres et les dieux.

Le problème se situe donc au niveau de la circulation de l'information, du transfert des connaissances où apparaissent un certain nombre de ruptures, ruptures qui deviennent de plus en plus importantes dès qu'on sort du système d'information socialisé.

Ce constat infirme l'idée qu'Internet va sauver les cultures en péril, pour faire place à des inquiétudes quant à leur sauvegarde. De nombreux chercheurs évoquent aujourd'hui le risque d'aliénation des internautes africains, risque qu'il convient de prendre sérieusement en compte, dans la mesure où, entre deux cultures dont l'une fait appel aux TIC et l'autre qui se contente d'une transmission orale et d'un stockage humain, les conditions du jeu social sont modifiées. Le constat aujourd'hui est celui d'une intrusion de plus en plus grande de la culture dominante dans les zones reculées d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie. Le renforcement de l'anglais comme langue d'Internet ne fait plus aucun doute surtout dans les milieux de créateurs de sites Internet ou des expressions comme «get url, on mouse over, on load... » font désormais partie du langage courant.

Toujours à propos de cette présence africaine, on est frappé par la rareté des contenus sur les savoirs traditionnels<sup>7</sup> ainsi que les travaux scientifiques africains. On se situe donc là dans un cas de figure où il y aurait des savoirs dominants, et des savoirs minoritaires. Cette minoration est d'autant plus préoccupante que de nombreuses expériences ont aujourd'hui démontré l'efficacité et l'importance des savoirs locaux. En effet, les savoirs endogènes sont devenus un des enjeux majeurs des programmes internationaux en matière d'environnement et de développement<sup>8</sup>. Il est donc tout à fait opportun de réfléchir sur les conditions dans lesquelles les nouvelles technologies pourraient favoriser un partage plus équitable des savoirs.

La raison la plus évidente est que la production de contenus sur Internet demande un certain nombre de compétences qui ne sont pas toujours disponibles en Afrique. Aux problèmes de formation s'ajoute le manque de matériel nécessaire, un manque qu'on constate d'ailleurs aussi dans les milieux scientifiques.

Pour sauver ce qui reste des cultures minorées, des initiatives sont menées ici et là notamment dans le but de conserver et de partager les savoirs avec d'autres communautés<sup>9</sup>. Parmi les

---

<sup>7</sup> En milieu rural, la plus grande part des savoirs n'est ni consignée dans des documents ni recensée. Ce savoir populaire, si l'on voulait et si l'on pouvait le mesurer, ferait certainement apparaître que les ressources des ruraux sont bien plus considérables quantitativement et qualitativement.

<sup>8</sup> La déclaration de Rio et le programme action 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de 1992(CNUED) ont accordé une attention particulière aux savoirs locaux

<sup>9</sup> L'une des initiatives de l'Unesco relative aux systèmes de savoirs locaux et autochtones dans une société mondiale se fixe pour objectif de :

actions les plus en vue, se trouve la construction de bases de données pour le stockage et la diffusion des savoirs, initiatives largement appuyées par les organismes donateurs et les chercheurs internationaux (CRDI, Banque Mondiale, PNUD...). On peut citer ici le projet de la Radio rurale numérique lancé en 1998 par l'Agence Internationale de la Francophonie. Ce projet expérimental d'utilisation des nouvelles technologies pour la collecte, l'archivage et l'exploitation des savoirs traditionnels s'appuie sur le REseau des Radios rurales locales (RER) constitué d'une quarantaine de radios en Afrique subsaharienne, et dont un certain nombre sont déjà équipées en matériels de numérisation du son et de gravage de CD<sup>10</sup>. Mais malgré les moyens mis en place, les actions de partage menées jusque là n'ont pas été un réel succès. En effet, ces différentes expériences ont révélé un certain nombre inadéquations entre ces dispositifs et la société africaine et mis à jour un décalage entre les possibilités offertes par les TIC et les codes de partage de savoirs en vigueur dans certains milieux<sup>11</sup>. On a pu constater également que les savoirs mis en ligne sont souvent dénaturés, " décontextualisés " par des logiques d'identification, de généralisation<sup>12</sup>, de validation, d'abstraction<sup>13</sup>... La conséquence en est que les savoirs consignés dans la plupart des cas sont des savoirs explicites<sup>14</sup>.

Pour revenir sur la présence des scientifiques africains sur Internet, il faut reconnaître qu'elle est en grande progression actuellement. Dans le domaine de la communication, bon nombre de centre de formations ont une présence ne fut ce qu'institutionnelle sur Internet, mais on est loin d'assister à un véritable partage de savoirs. Quelques sites permettent des échanges, des listes de diffusion comme celle d'Africanti et Africa-net permettent des débats de haut niveau sur des questions centrales, mais la participation reste limitée et là encore on a une tribalisation de l'espace, avec des noms qui reviennent, presque les mêmes, avec des signes de reconnaissance assez particuliers, et une tendance générale au consensus.

Toutefois ces différentes initiatives ont un rôle important à jouer dans la réduction de la fracture dans la mesure où elles touchent directement des populations très ouvertes aux échanges et qui en même temps jouent un rôle de pionnier dans leurs pays.

### **Vers un Internet africain**

Aujourd'hui, de nombreux efforts sont faits pour développer la production de contenus africains bien que celle-ci soit encore balbutiante. On peut donc aujourd'hui trouver sur Internet quelques sites africains qui pour la plupart sont des sites vitrines. Mais très souvent, le contenu de proposé est souvent publicitaire ou touristique et n'a donc pas généralement

- 
- revitaliser la transmission des savoirs traditionnels au sein des communautés locales
  - -évaluer les règles et pratiques coutumières en matière d'accès au savoir
  - Etablir des passerelles et des synergies entre la science et les savoirs locaux pour améliorer la préservation de la diversité biologique.

<sup>10</sup> Les thèmes qui ont déjà fait l'objet de collecte, en partie à la demande des communautés sont : les récits de fondation de villages, les droits humains, les institutions politiques (en particulier la Constitution de l'empire du Mali, formulée en 1236), les relations de convivialité...

<sup>11</sup> En effet, les TIC bouleversent la hiérarchie traditionnelle, en faisant apparaître de «nouveaux sages», jeunes utilisateurs des nouveaux dispositifs, qui, aux côtés des fonctionnaires de brousse, suscitent respect et considération. Face à eux, des «vieux sages» qui voient dans les Technologies de l'Information et de la Communication, un facteur de dégradation statutaire.

<sup>12</sup> Généralisation en ce sens que la sélection des contenus opérée dans ces sites fait qu'un élément particulier de savoir africain n'est réellement utile que s'il est susceptible de généralisation c'est-à-dire d'être reproduite dans le reste du continent ou d'intéresser internautes du reste de l'Afrique.

<sup>13</sup> L'abstraction suppose que pour que l'information ait toute son efficacité, il faut retenir les pratiques les plus importantes afin de ne pas lasser les internautes avec des informations "inutiles" et obtenir le maximum d'effet.

<sup>14</sup> Le savoir explicite est la connaissance codifiée, transmissible en un langage formel et systématique alors que le savoir tacite est celui enraciné dans l'action, dans les routines, dans un contexte spécifique.

pour cible les populations locales. Les contenus utiles au public africain sont donc rares. Or chacun sait que la seule présence sur le cyberspace ne suffit pas pour parler d'appropriation d'Internet par les Africains. Il est donc important que soient développés des contenus propres à l'Afrique, des contenus transactionnels, sociaux...

En effet, les contenus transactionnels se sont révélés très importants pour le développement du commerce international des pays du Sud. C'est en tous cas ce qu'affirment la Banque Mondiale et l'UIT. Pourtant, le commerce électronique est encore très peu développé en Afrique. Les quelques sites visibles dans le cyberspace relèvent pour la plupart du domaine de la vente des produits informatiques et ne profitent pas de toutes les possibilités offertes par Internet<sup>15</sup>.

En outre, beaucoup de ces sites ont été construits sans cahier de charge, suivant une technique plus proche du clonage que de la création artistique. De manière pratique, on choisit un site à partir d'un modèle existant, des pages dont on aura plus qu'à modifier le contenu. Si cette méthode paraît efficace pour aider à visualiser le projet, les sites qui en sont issus manquent souvent d'originalité et révèlent des problèmes ergonomiques (l'interface est rarement en phase avec le contenu réel). On peut donc relever une fracture entre ceux qui bénéficient des sites prenant en compte les besoins réels de communication et ceux qui se contentent des «copier coller».

La «fracture numérique» est étroitement liée à la question des identités africaines et au delà, de la reconnaissance sociale. Lorsqu'on observe le fonctionnement d'Internet et qu'on s'intéresse aux flux, les valeurs d'égalité, de liberté, de démocratie censées caractériser «la société de l'information» se révèlent être un leurre. En effet, pour reprendre les termes de Jean Meyriat, la surabondance de l'information ne compte pas, seule compte l'information appropriable. L'abondance supposée d'informations sur Internet cache une situation de «vide informationnel» pour les utilisateurs africains socialement disqualifiés. Cette excommunication à la fois visible sur Internet que sur les autres médias est une épreuve dont les conséquences morales et psychologiques ont jusque là été sous-estimées. L'écart entre la culture occidentale sur représentée et les cultures africaines sous représentées, ce que j'appelle «fracture par le contenu» mérite une plus grande attention des chercheurs, toutes disciplines confondues, et il ne serait pas dans cette optique déplacé de plaider pour un Nouvel Ordre Mondial des Technologies de l'Information et de la Communication. Un ordre qui ne doit pas être perçu en terme de rééquilibrage quantitatif de flux, mais un ordre pensé pour un usage plus bénéfique aux utilisateurs, tous genres confondus. La réduction de la «fracture numérique» passe par la production des contenus utiles aux populations africaines mais encore faudrait-il que ces contenus bénéficient d'une visibilité totale sur Internet car la liberté d'expression est une notion vide si elle ne s'accompagne pas du droit d'être entendu<sup>16</sup>.

Alain KIYINDOU, CERIME Université Robert Schuman de Strasbourg

[alain.kiyindou@urs.u-strasbg.fr](mailto:alain.kiyindou@urs.u-strasbg.fr)

<http://www.ticom.info>

---

<sup>15</sup> Très peu d'entre eux sont réellement interactifs et la gestion de la relation-clients reste hasardeuse.

<sup>16</sup> C'est à cette conclusion qu'a abouti le colloque international sur la liberté de l'information dans «la société de l'information» organisé en novembre 2002 à Paris par la commission française des sciences de l'information et de la communication à l'Unesco.

### Références bibliographiques

AGRAWAL A. Classification des savoirs autochtones in revue des sciences sociales N°173  
DE CERTEAU, Michel, L'invention du quotidien (1980). Paris: Le Seuil, 1990

KIYINDOU A. «Culture et appropriation de l'information générale et spécialisée en milieu rural africain » in Hermes n°28 (janvier 2001) pp. 233-244

LASCOUX J. C. De l'immigré au citoyen, Documentation française, 1989

LE COADIC Y. Usages et usagers de l'information Nathan 1997

MILON A. La valeur de l'information PUF 1999

NTAMBUE TSHIMBULU R. L'Internet, son web et son e-mail en Afrique l'Harmattan 2001

PAUGRAM S. La disqualification sociale, PUF 1991

PIMIENTA D. : Quelle espace dans l'Internet en dehors de la langue anglaise et de la culture «made in USA » in les cahiers du numérique n°3/4-2001, Hermes sciences publications

TUDESQ A. J. La radio en Afrique Noire, Pedone, Paris 1993

XIBERRAS M. Les théories de l'exclusion, Armand Colin, Paris 1998.